

Délibération : N°2022-3-15 : 5

Le Conseil d'Administration de l'ENSCM, dans sa séance du 15 mars 2022, sous la présidence de Monsieur Philippe LYX, a délibéré :

Objet : • Modification de l'ordre du jour : Acceptation d'un don

Après échanges avec les membres du conseil d'administration, il est procédé au vote :

Résultat du vote :

Membres en exercice : 26

Membres présents ou représentés : 25

Pour : 25 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Après délibération, le conseil d'administration de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier approuve :

La modification de l'ordre du jour : Acceptation d'un don à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 15 mars 2022

Le Président du Conseil d'Administration
Monsieur Philippe LYX

